



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°18-2020-05-005

PUBLIÉ LE 14 MAI 2020

Sommaire

DDT 18

18-2020-04-23-001 - 20200423_Arrêté fixant la composition de la CDOA plénière (8 pages)

Page 3

18-2020-04-24-002 - 2020_04_16 Arrêté fixant la composition de la _CDOA_RESTREINTE (7 pages)

Page 12

DDT 18

18-2020-04-23-001

20200423_Arrêté fixant la composition de la CDOA
plénière



PRÉFET DU CHER

Direction Départementale des Territoires

Économie Agricole et Développement Rural

A R R Ê T É N ° 2 0 2 0 - 0 9 8

fixant la composition de la commission départementale plénière d'orientation de l'agriculture

Le Préfet du Cher,
Chevalier de L'Ordre national du mérite

- Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R. 313-1 à R. 313-8 ;
- Vu l'arrêté préfectoral 2019-0157 du 21 février 2019 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions ;
- Vu l'arrêté préfectoral 2016-0603 du 11 juillet 2016 modifié, fixant la composition de la commission départementale plénière d'orientation de l'agriculture ,
- Vu l'arrêté préfectoral 2020-0143 du 20 février 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Thierry TOUZET, directeur départemental des Territoires,

Considérant la demande du syndicat des Jeunes Agriculteurs de modifier leurs représentants à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,

Sur proposition de M. le directeur départemental des Territoires,

A R R Ê T E :

Article 1 : la commission départementale d'orientation de l'agriculture présidée par Madame la Préfète ou son représentant comprend :

- le président du conseil régional ou son représentant
- le président du conseil départemental ou son représentant
- le directeur départemental des Territoires ou son représentant
- le directeur départemental des Finances Publiques ou son représentant
- le président de la caisse de mutualité sociale agricole ou son représentant

- un président d'établissement public de coopération intercommunale ayant son siège dans le département ou son représentant ou, le cas échéant, le représentant d'un syndicat mixte de gestion d'un parc naturel régional ou de pays

TITULAIRE

M. Alain MAZÉ, Maire d'Annoix
Vice-Président du Syndicat Mixte Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre-Cher (PETR Centre Cher)

SUPPLEANTS

M. Michel MONSEAU, Maire de GROSSOUVRE
Vice-Président du Syndicat du Pays Loire Val d'Aubois
27 rue du Lieutenant Petit - 18150 LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

Mme Bernadette PERROT, Adjointe au maire du CHATELET
Membre du bureau du Syndicat de Pays Berry Saint Amandois
88 avenue de la République – 18200 SAINT AMAND MONTROND

- les représentants de la Chambre d'Agriculture, dont un au titre des sociétés coopératives agricoles.

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Etienne GANGNERON 4, Allée des Pâturieux 18110 VASSELAY	M. Olivier COMBETTE les Hallards 18600 AUGY SUR AUBOIS M. Arnaud RONDIER domaine de Cogny 18130 COGNY
Mme Anne-Gaëlle LESPAGNOL 7, rue des Colombes 18390 NOHANT EN GOUT	M. Stéphane DESBOIS la Jarrée 18170 LE CHATELET M. Benoît CHAUMEAU le Coudray 18120 LURY SUR ARNON
Au titre des coopératives M. Jean-Luc GITTON 15, les Sotivets 18220 AZY	Mme Flore CHAUVEAU Le bourg 18220 SAINT CEOLS M. Stéphane LEFEBVRE 6, les Fargeaux 18300 MENETOU RATEL

- les représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture

- au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives

TITULAIRE

M. Dominique VERNEAU - Laiteries H. TRIBALLAT – 18220 RIANIS

SUPPLEANT

néant

- au titre des coopératives

TITULAIRE

M. Emmanuel BONNET - la Bouloise - 18250 NEUVY DEUX CLOCHERS

SUPPLEANTS

M. Yves DEBONO - la métairie - 18140 LUGNY CHAMPAGNE

M. Jean-Louis MOULON – 82, boulevard Joffre – 18000 BOURGES

- 8 représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale

- au titre de la F.D.S.E.A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Christelle METENIER 43, les Espalières 18170 ARDENAIS	Melle Emmanuelle CORNUEL Le gué de la pierre 18380 ENNORDRES M. Jean -Paul VOLUT 15, route de LEVET 18340 VORLY
M. Arnaud LESPAGNOL 7 rue des Colombes 18390 NOHANT EN GOUT	M. Eric MARCEL 4, chemin du Gué 18390 SAVIGNY EN SEPTAINE M. Yves LESTOURGIE 54, rue Chevilly 18120 MEREAU
M. Laurent CHARRIER Les Barbarins 18600 GIVARDON	M. Florian CHRETIEN 4, Mazan 18350 BLET M. Guillaume CHOTARD 1, route des Gallands - les Clouzeaux 18300 CREZANCY EN SANCERRE

- au titre du Syndicat des JA

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Aurélien DEQUIEDT Le Clou – 7 route de Bannegon 18210 BESSAIS LE FROMENTAL	M. Damien ROUX Puy Ferrand 18340 ARCAÏ
M. Nicolas GAILLARDON Le Crochet 18210 CHARENTON DU CHER	M. Alexis PRINET 1 Le Petit Montrevaux 18360 FAVERDINES

- au titre de la Confédération Paysanne

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean-Paul CHAUVELOT Maison Rouge 18360 VESDUN	Mme Véronique AUPETITGENDRE Les Etangs 18200 ORCENNAIS M. Jérôme LABY la Gaucherie 18260 DAMPIERRE EN CROT

- au titre de la Coordination Rurale

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Gonzagues BACHELIER 7D, chemin des Terres Blanches - 18500 MEHUN SUR YEVRE	M. Karl ICK domaine de Sauzay 18190 ST LOUP DES CHAUMES Mme Geneviève de BRACH route de Gracay - La chapelle 18100 ST HILAIRE DE COURT
M. Philippe GRESSIN 4, avenue de la Gare 18390 ST GERMAIN DU PUY	M. Achille DEFFONTAINES 4, rue de la Petite Armée 18000 BOURGES M. Mickaël LESCH 16, rue Louis Charby 18400 ST CAPRAIS

- le représentant des salariés agricoles

TITULAIRE

Mme LAZARD Karine - 29, route des Terres Rouges - 18110 ST ELOY DE GY (CGT)

SUPPLEANT

néant

-les représentants de la distribution des produits agro-alimentaires, dont un au titre du commerce indépendant de l'alimentation

- au titre de la grande distribution

(aucune personne désignée)

- au titre du commerce indépendant

TITULAIRE

Mme Anne-Flore MARTIGNON, SAS MARTIGNON
18, route de Villegenon - 18260 VAILLY SUR SAULDRE

SUPPLEANT

M. Matthieu PISSIER, SAS GABORET
route de Cerdon - 18410 ARGENT SUR SAULDRE

- le représentant du financement de l'agriculture

TITULAIRE

M. Daniel BELLEVILLE - les Dethous - 18260 VAILLY SUR SAULDRE
(Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire)

SUPPLEANTS

M. Dany ROUFFET - Centre d'Affaires Esplanade Aéroport
9, rue Pierre Latécoère - 18000 BOURGES (Banque Populaire Val de France)

M. Luc de MONTENAY - le Ponthereau - 18120 MASSAY
(Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire)

- le représentant des fermiers et métayers

TITULAIRE

M. Jean Marie AUDEBERT - 15, rue des Tilleuls -18340 CROSSES

SUPPLEANTS

M. Benoît PERROCHON - La Garenne - 18310 GRACAY
M. Antoine GAUDINAT - Toutifaut - 18120 LIMEUX

- le représentant des propriétaires agricoles

TITULAIRE

M. Dominique de MONTALIVET – 27, Place du Champ de Foire – 18140 HERRY

SUPPLEANTS

M. Olivier de BRIE - le Claudy - 18110 ST ELOY DE GY
Mme. Roselyne DUBOIN - les Henrys - 18380 ENNORDRES

- le représentant de la propriété forestière

TITULAIRE

M. Jean Luc de LA SERRE - Puyvallée - 18110 VASSELAY

SUPPLEANTS

M. Jean de JOUVENCEL - la Maisonfort – 18310 GENOUILLY
M. Marc PERROT - 3, place Saint Marc - 45000 ORLEANS

-les représentants d'associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires de milieux naturels de la faune et de la flore

- au titre de la Fédération des Chasseurs

TITULAIRE

Mme Cécile COLIN - la Commanderie - 18140 CHARENTONNAY

SUPPLEANTS

M. François-Hugues de CHAMPS - St Louis - 18320 ST HILAIRE DE GONDILLY
M. Michel PAEPEGAEY - Villeneuve - 18350 BLET

- au titre de NATURE 18

TITULAIRE

Mme Danièle BOONE – 2, chemin du Bois de Bonne Bûche – 18350 IGNOL

SUPPLEANT

néant

- le représentant de l'artisanat

TITULAIRE

M. Jean-Luc THEOPHILE – 30, rue du 8 Mai - 18140 LUGNY CHAMPAGNE

SUPPLEANTS

M. Jean Luc CHEVALIER - chemin Ste Marie - 18570 TROUY
M. Stéphane ROLLAND - 46, route du Canal - 18300 MENETREOL SUR SANCERRE

- le représentant des consommateurs

TITULAIRE

Mme Monique GUEGUEN - 20, avenue du 11 Novembre - 18000 BOURGES

SUPPLEANTS

Mme Annick THIBEAULT - 13, route de Trouy - 18570 LA CHAPELLE ST URSIN
M. Édouard MILLET - les Rousseaux - 18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY

- les personnes qualifiées

- au titre de la Chambre d'Agriculture

titulaire

M. Morgan BIGOT – 18, route d'Alnay – 18120 MEREAU

suppléant

M. Arnaud RONDIER – domaine de Cogny – 18130 COGNY

- au titre de la Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique

TITULAIRE

M. Gérard BARACHET - 103, rue de Mazières - 18000 BOURGES

SUPPLEANTS

M. Christian STEPHAN - 103, rue de Mazières - 18000 BOURGES
M. Mathieu ROUSSEAU – 103, rue de Mazières - 18000 BOURGES

Article 2 :

La commission départementale plénière d'orientation de l'agriculture concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre, dans le département, des politiques publiques en faveur de l'agriculture, de l'agro-industrie et du monde rural. A cette fin, elle est informée de l'utilisation au plan départemental des crédits affectés par la Communauté européenne, l'Etat et les collectivités territoriales dans le domaine des activités agricoles et forestières.

Elle est également consultée sur le projet élaboré par le préfet pour fixer les priorités de la politique d'orientation des productions et d'aménagement des structures d'exploitation. Elle est notamment chargée d'émettre un avis, dans les cas et selon les modalités prévus par les dispositions législatives ou réglementaires, sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière de structures agricoles, d'aides aux exploitants, aux exploitations, aux cultures et aux modes de production.

Article 3 :

I - Sous réserve des dispositions du II, les membres de la commission sont nommés pour une durée de trois ans.

II - Tout membre de la commission qui, au cours de son mandat, décède, démissionne ou perd la qualité au titre de laquelle il a été désigné est remplacé pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 :

L'arrêté préfectoral fixant la composition de la commission départementale plénière d'orientation de l'agriculture du 11 juillet 2019 modifié est abrogé.

Article 5 : Le secrétaire général de la Préfecture du Cher et le Directeur Départemental des Territoires du Cher, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Bourges, le 23 avril 2020

Pour le Préfet et par délégation
Le directeur départemental
Signé : Thierry TOUZET

DDT 18

18-2020-04-24-002

2020_04_16 Arrêté fixant la composition de la
_CDOA_RESTREINTE

PRÉFET DU CHER

Direction Départementale des Territoires
Économie Agricole et Développement Rural

A R R Ê T É N ° 2 0 2 0 - 0 9 9

fixant la composition de la commission départementale restreinte d'orientation de l'agriculture

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de L'Ordre national du mérite

- Vu le Code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles R. 313-1 à R. 313-8 ;
- Vu l'arrêté préfectoral 2019-0157 du 21 février 2019 fixant la liste des organisations syndicales agricoles habilitées à siéger au sein de certains organismes ou commissions ;
- Vu l'arrêté préfectoral 2016-0605 du 12 juillet 2016 modifié, fixant la composition départementale restreinte d'orientation de l'agriculture
- Vu l'arrêté préfectoral 2020-0143 du 20 février 2020 accordant délégation de signature à Monsieur Thierry TOUZET, directeur départemental des Territoires,
- Vu l'arrêté préfectoral 2020-098 du 23 avril 2020 fixant la composition départementale plénière d'orientation de l'agriculture,

Considérant la demande du syndicat des Jeunes Agriculteurs de modifier leurs représentants à la commission départementale d'orientation de l'agriculture,

Sur proposition de M. le directeur départemental des Territoires,

A R R Ê T E :

Article 1 : Il est créé au sein de la commission départementale d'orientation de l'agriculture, une section spécialisée présidée par Monsieur le Préfet ou son représentant qui comprend les membres suivants avec voix délibérative :

- le président du conseil régional ou son représentant
- le président du conseil départemental ou son représentant
- le directeur départemental des Territoires ou son représentant
- le directeur départemental des Finances Publiques ou son représentant
- le président de la caisse de mutualité sociale agricole ou son représentant

- 8 représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale

- au titre de la F.D.S.E.A

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Christelle METENIER 43, les Espalières 18170 ARDENAIS	Melle Emmanuelle CORNUEL Le gué de la pierre 18380 ENNORDRES M. Jean -Paul VOLUT 15, route de LEVET 18340 VORLY
M. Arnaud LESPAGNOL 7 rue des Colombes 18390 NOHANT EN GOUT	M. Eric MARCEL 4, chemin du Gué 18390 SAVIGNY EN SEPTAINE M. Yves LESTOURGIE 54, rue Chevilly 18120 MEREAU
M. Laurent CHARRIER Les Barbarins 18600 GIVARDON	M. Florian CHRETIEN 4, Mazan 18350 BLET M. Guillaume CHOTARD 1, route des Gallands - les Clouzeaux 18300 CREZANCY EN SANCERRE

- au titre du Syndicat des JA

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Aurélien DEQUIEDT Le Clou – 7 route de Bannegon 18210 BESSAIS LE FROMENTAL	M. Damien ROUX Puy Ferrand 18340 ARCAÏ
M. Nicolas GAILLARDON Le Crochet 18210 CHARENTON DU CHER	M. Alexis PRINET 1 Le Petit Montrevaux 18360 FAVERDINES

au titre de la Confédération Paysanne

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean-Paul CHAUVELOT Maison Rouge 18360 VESDUN	Mme Véronique AUPETITGENDRE Les Etangs 18200 ORCENAI M. Jérôme LABY la Gaucherie 18260 DAMPIERRE EN CROT

• au titre de la Coordination Rurale

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Gonzagues BACHELIER 7D, chemin des Terres Blanches - 18500 MEHUN SUR YEVRE	M. Karl ICK domaine de Sauzay 18190 ST LOUP DES CHAUMES Mme Geneviève de BRACH route de Gracay - La chapelle 18100 ST HILAIRE DE COURT
M. Philippe GRESSIN 4, avenue de la Gare 18390 ST GERMAIN DU PUY	M. Achille DEFFONTAINES 4, rue de la Petite Armée 18000 BOURGES M. Mickaël LESCH 16, rue Louis Charby 18400 ST CAPRAIS

un représentant de la Chambre d'Agriculture

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
Mme Anne-Gaëlle LESPAGNOL 7, rue des Colombes 18390 NOHANT EN GOUT	M. Olivier COMBETTE les Hallards 18600 AUGY SUR AUBOIS M. Stéphane DESBOIS la Jarrée 18170 LE CHATELET

un représentant des activités de transformation des produits de l'agriculture au titre des coopératives

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Emmanuel BONNET la Bouloise 18250 NEUVY DEUX CLOCHERS	M. Yves DEBONO la métairie 18140 LUGNY CHAMPAGNE M. Jean-Louis MOULON 82, boulevard Joffre 18000 BOURGES

- un représentant du financement de l'agriculture

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Daniel BELLEVILLE Les Dethoux 18260 VAILLY SUR SAULDRE (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire)	M. Dany ROUFFET - Centre d'Affaires Esplanade Aéroport 9, rue Pierre Latécoère 18000 BOURGES (Banque Populaire Val de France) M. Luc de MONTENAY le Ponthereau 18120 MASSAY (Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre Loire)

- un représentant des fermiers et métayers

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean Marie AUDEBERT 15 rue des Tilleuls 18340 CROSSES	M. Benoît PERROCHON La Garenne 18310 GRACAY M. Antoine GAUDINAT Toutifaut 18120 LIMEUX

- un représentant des propriétaires agricoles

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Dominique de MONTALIVET 27, rue du Champ de Foire 18140 HERRY	M. Olivier de BRIE le Claudy 18110 ST ELOY DE GY Mme Roselyne DUBOIN Les Henrys 18380 ENNORDRES

- un représentant de la propriété forestière

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléants</u>
M. Jean-Luc de la SERRE Puyvallée 18110 VASSELAY	M. Jean de JOUVENCEL La Maisonfort 18310 GENOUILLY M. Marc PERROT 3, place Saint Marc 45000 ORLEANS

- les représentants d'associations de protection de la nature ou d'organismes gestionnaires de milieux naturels de la faune et de la flore

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
<u>au titre de la Fédération des Chasseurs</u> Mme Cécile COLIN la Commanderie 18140 CHARENTONNAY	M. François-Hugues de CHAMPS St Louis 18320 ST HILAIRE DE GONDILLY M. Michel PAEPEGAEY Villeneuve 18350 BLET
<u>au titre de NATURE 18</u> Mme Danièle BOONE 2, chemin du Bois de Bonne Bûche 18350 IGNOL	néant

Article 2 :

M. le Préfet peut, en fonction de l'ordre du jour, convoquer des experts ou des personnes qualifiées.
(la liste non exhaustive des experts est jointe en annexe)

Article 3 :

La commission restreinte exerce les compétences déléguées par la commission plénière, à titre consultatif, s'agissant de décisions individuelles en matière de structures agricoles, d'aides aux exploitants, aux exploitations, aux cultures et aux modes de production.

- demandes individuelles pour prétendre au bénéfice des aides à l'installation des jeunes agriculteurs,
- demandes individuelles dans le cadre de l'Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture (AITA)
- demandes individuelles de reconversion professionnelle,
- demandes individuelles dans le cadre du soutien aux filières en difficulté lors de crises conjoncturelles.
- demandes individuelles d'autorisations d'exploiter et de poursuite temporaire d'activité,
- répartition des références individuelles de production ou de droits à aides,
- avis sur le schéma d'organisation du dispositif d'accompagnement à l'installation proposé par le COTI,
- avis sur les éventuelles adaptations proposées par le COTI, du cahier des charges national du « stage 21 heures »
- avis sur les recours déposés par les candidats à l'installation suite à contestation du PPP proposé par les conseillers

Article 4 : La durée du mandat des membres non désignés es qualités est fixée à trois ans.

Article 5 : L'arrêté préfectoral fixant la composition de la commission départementale restreinte d'orientation de l'agriculture du 12 juillet 2019 est abrogé.

Article 6 : La secrétaire générale de la Préfecture du Cher et le directeur départemental des Territoires du Cher sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Bourges, le 24 avril 2020

Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental,
Signé : Thierry TOUZET

ANNEXE à l'arrêté N° 2019 -172

Liste des experts convoqués en fonction de l'ordre du jour

- un représentant du comité d'orientation « transmission-installation » :
 - TITULAIRE
M. Morgan BIGOT - 18, route d'Alnay -18120 MEREAU (titulaire)
 - SUPPLEANT
M. Arnaud RONDIER - domaine de Cogny - 18130 COGNY (suppléant)
- le directeur de la SAFER du CENTRE ou son représentant
- le proviseur du LEGTA
- le président du CER CENTRE ALLIANCE FRANCE ou son représentant
- le président de la FDGEDA ou son représentant